LA MANCHE
LE DÉPARTEMENT

Direction de la mer, des ports et
des aéroports
Agence portuaire départementale Nord
1 avenue de Northeim
Tourlaville
50110 Cherbourg-en-Cotentin

Affaire suivie par : Thierry Leteissier
T. 02 33 44 77 14
Courriel : agence.portuaire.nord@manche.fr
Nos Réf : DMPA/APN-2025-117-TL/LN

Cherbourg-en-Cotentin, le **17/10/2025**

Madame, Monsieur, membre du conseil portuaire,

Nous vous informons que la réunion du conseil portuaire du port de Port-Bail sur Mer, dont l'ordre du jour figure en annexe, se déroulera le :

13 novembre 2025 de 16h00 à 17h30

à la mairie de Port-Bail sur Mer.

Pour les titulaires, en cas d'empêchement, il vous appartiendra de vous faire représenter par un des suppléants. La liste des membres composant le conseil portuaire est accessible sur le lien suivant :

https://www.manche.fr/actions/infrastructures/ports/espace-pro-conseils-portuaires/port-de-port-bail/

Je vous remercie de bien vouloir me confirmer votre présence par retour de courriel.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, membre du conseil portuaire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le président du conseil départemental,
et par délégation,
Le responsable des agences portuaires

Thierry Leteissier